## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 7 FÉVRIER 2014

### **PRÉSENTS**

M<sup>me</sup> HUET-TOUCHARD, M<sup>me</sup> BONNANT, M<sup>me</sup> GIEN, M. ANTARI, M<sup>me</sup> ROBIN (enseignants), M<sup>me</sup> DELASSALE (directrice), M<sup>me</sup> ROBERT (adjointe d'hygiène scolaire), M. BESSIERES (DDEN), M. COLL (représentant mairie), M<sup>me</sup> OUASSOU, M<sup>me</sup> EL ABOUDI, M<sup>me</sup> EL HAIL, M<sup>me</sup> PANARIELLO, M<sup>me</sup> COTTEN, M<sup>me</sup> BACI, M<sup>me</sup> BEN DALHACEN (parents élus)

#### **EXCUSÉS**

M<sup>me</sup> ROUSSELET (IEN), M. BERNARD (Maire), M<sup>me</sup> METZGER (adjointe chargée des écoles), M<sup>me</sup> PERROT, M<sup>me</sup> PONZIO, M<sup>me</sup> RUTON, M. DELEFOSSE, M<sup>me</sup> WAGNER (enseignants), M<sup>me</sup> LARCHET (psychologue scolaire), M<sup>me</sup> L'ACHIVER (maître E), M<sup>me</sup> MAGNIER (Maitre G), M<sup>me</sup> OLAOGUN, M. YILMAZ, (parents élus), M<sup>me</sup> BLANCHET-SEGARRA (médecin scolaire), M. GRANDJEAN (conducteur des travaux)

### INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE

Mme DELASSALE déclare la séance ouverte à 17h40 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M<sup>me</sup> HUET-TOUCHARD et M<sup>me</sup> COTTEN sont les secrétaires de séance.

### PRÉVISION DE LA CARTE SCOLAIRE POUR 2014-2015

- → Effectifs 2013-2014
  - $\circ$  GS = 40
  - $\circ$  CP = 38
  - $\circ$  CE1 = 51
  - $\circ$  CE2 = 32
  - $\circ$  CM1 = 29
    - ⇒ TOTAL : 190, effectif prévisionnel pour la prochaine rentrée scolaire
  - $\circ$  CM2 = 26
- → Une création de classe pourrait être envisagée pour la rentrée 2014-2015 si l'école reste en Réseau de Réussite Éducative. La carte scolaire sera communiquée mi avril. La question du maintien en RRS de Poissy sera connue à ce moment-là.
- → Pour information, les effectifs en Éducation Prioritaire sont de 25 élèves en moyenne par classe et de 28 hors E.P. Si l'école n'est plus en R.R.S. Cela remettra en cause : le poste de soutien, l'accompagnement éducatif...

# VIE DE L'ÉCOLE

### Projets d'école 2011-2014

- → Le projet d'école s'inscrit dans le Contrat d'Objectif Scolaire du collège « Les grands-champs » . Ces projets sont tournés vers la réussite de tous les élèves.
  - o faire acquérir par tous les élèves les connaissances et les compétences du socle commun
  - o développer l'ambition scolaire pour tous
  - o articuler le projet du réseau avec les actions hors temps scolaire, en lien avec les familles et les partenaires de l'école.

- → Les fiches-actions sont des projets retenus par les enseignants afin d'atteindre des objectifs pédagogiques. Chaque projet propose des critères d'évaluations en vue d'améliorer les résultats des élèves.
  - o <u>FA01 Jardinage</u> ⇒ Le partenariat avec les classes de cycle 2 et la SEGPA du collège « les grands champs » sera reconduit au cours du prochain trimestre.
  - o <u>FA02 Sorties éducatives</u> En moyenne, une sortie par trimestre est proposée aux élèves. Chacune propose des activités qui seront exploitées par les enseignants au sein de la classe.
  - <u>FA03 Hygiène et santé</u> Le personnel de l'Union Française de la Santé Bucco Dentaire proposera une animation aux élèves de CP
  - o <u>FA04 Club Coup de Pouce Clé</u> → Mme BONNANT est la coordonnatrice des deux clubs de l'école. Le projet est dans sa cinquième année et il concerne 10 élèves pris en charge par deux animateurs.
  - FA05 Accompagnement Éducatif (AE) et Espace ludique 

    La ludothèque est utilisée par les animateurs du temps méridien et chaque soir, de 16h à 17h30, par les enseignants qui encadrent un groupe. Un règlement pour l'utilisation de la salle est en projet d'élaboration.
  - o <u>FA06 Bibliothèque de quartier</u> ⇒ Les CP se rendront à la BCD André Malraux du 6 au 14 mars dans le cadre d'un projet classe-bibliothèque.
  - o <u>FA07 Liaison « Maternelle et Élémentaire » → La liaison vise à favoriser les échanges entre les enseignantes et à proposer des projets impliquant les élèves de GS et de CP. En janvier, les parents de GS ont pu observer une séance en CP. Cette action a été très appréciée par les parents et elle a permis de faire découvrir les enjeux de l'école élémentaire et la préparation faite en maternelle.</u>
  - <u>FA08 Anglais</u> Cette année, l'anglais est proposé seulement au cycle 3. Les enseignants habilités n'étaient pas en nombre suffisant.
  - o <u>FA09 Littérature de jeunesse</u> Dans la mesure du possible, les activités littéraires sont en lien avec tous les apprentissages (romans historiques,...). Ce projet pluridisciplinaire permet de donner du sens aux apprentissages, de favoriser la lecture plaisir. Une attention particulière est portée pour respecter la demande institutionnelle et proposer des lectures du patrimoine littéraire aux élèves. Les élèves de CM2 participent au rallye « les 25 ans des incorruptibles » dans le cadre de la liaison CM2/6<sup>è</sup>.
  - o <u>FA10 Jeunesses Musicales de France http://wwwlesjmf.org/</u> → A l'exception des CM, toutes les classes sont inscrites aux JMF. Ces spectacles sont appréciés des enseignants et des élèves. Ils permettent de conduire des activités dans les classes en lien avec plusieurs domaines d'apprentissages.
  - o <u>FA11 Éducation Physique et Sportive avec les ETAPS et les Maîtres Nageurs Sauveteurs</u> Les interventions des personnels offrent un panel d'activités sportives variées mettant à disposition des enseignants du matériel de qualité.
  - FA12 Activités Personnalisées Complémentaires (APC) / Aide Personnalisée à l'Élève (APE) ⇒ Les APC sont mises en place depuis la rentrée. L'offre retenue par les enseignants est faite en fonction des besoins des élèves : activités en lien avec le projet d'école et/ou aide ponctuelle aux élèves en difficulté
  - o FA13 Stages de Remise à Niveau ⇒ Il semblerait que le dispositif ne soit pas reconduit cette année.
  - o FA14 Cinécole ⇒ Cette année, les enseignants n'ont pas participé.
  - <u>FA15 Eurékades et A.C.E.</u> Les CM2 sont engagés dans les Eurékades. Les élèves de la classe de Mme BONNANT participent au projet mathématiques ACE. Cette méthode de travail contribue à développer les compétences dans le domaine de la numération. Ce projet est porteur.
  - FA16 AE Atelier vidéo ⇒ Le dispositif n'est pas reconduit faute de participation insuffisante.
  - o <u>FA17 Attestation de Prévention à l'Éducation Routière</u> Les classes de CE2 participent au permis piétons. Les classes de CM1 et CM2 ont bénéficié de séances pour l'acquisition de l'A.P.E.R. Chaque projet est mené en partenariat avec la Police Municipale de Poissy.
  - <u>FA18 Enseignement des Langues et Cultures d'Origine</u> Une enseignante est nommée depuis mioctobre. Elle prend en charge une quinzaine d'élèves deux fois par semaine pour l'apprentissage de la

- langue marocaine et de la culture arabe.
- <u>FA19 AE aide aux devoirs</u> Cinq enseignants proposent de l'aide aux devoirs. Les élèves bénéficient d'une aide méthodologique, d'activités complémentaires pour réaliser les leçons (ex : recherches en bibliothèque...).
- FA20 Accéder aux Technologies d'Information et de Communication → L'appareil qui permet de filtrer les accès sur Internet ne fonctionne pas depuis mai 2013. La mairie attend l'accord du Directeur Académique pour l'installation d'un nouveau matériel. Tous les projets informatiques en lien avec la connexion Internet sont mis en attente. Les activités dans le cadre de la prévention face aux dangers de l'Internet restent en vigueur, de même que les activités d'écriture sur les ordinateurs.
- o <u>FA21 Site internet pour communiquer http://www.ec-pascal-poissy.ac-versailles.fr/</u> ⇒ Les enseignants se sont engagés à mettre en ligne un article par trimestre. Les CM2 inscrits à l'atelier « journalisme » pourront publier les articles dès que le serveur sera réparé.
- FA22 Journal d'école et du RRS http://blog.crdp-versailles.fr/avisdebeauregard/ ⇒ L'école et le collège ont mis en place des ateliers « journalisme » mais les clubs sont pénalisés par la connexion Internet. Les enseignants du 1<sup>er</sup> degré et du 2<sup>nd</sup> degré ont du revoir leurs projets de publication.
- <u>FA23 Acquisition du Brevet d'Informatique et d'Internet (B2i)</u> 

  Les élèves de CM2 bénéficient d'un blog afin qu'ils puissent travailler de manière plus autonome. Les leçons y sont notées régulièrement et des documents viennent compléter les activités en classe.
- FA24 Exercice à la citoyenneté 
  → Les codes de conduite mis en place depuis plusieurs années sont respectés sur le temps scolaire. Un dispositif similaire a été mis en place sur le temps méridien. Quelques élèves cherchent à transgresser les règles de manière récurrentes. Les enseignants sont vigilants et interpellent les familles concernées pour trouver des réponses adaptées à chaque élève.
- FA25 Acquérir une culture humaniste → De nombreuses sorties permettent de développer les compétences humanistes. Les enseignants mettent en place des activités dans leur classe pour permettre de sensibiliser les élèves à ce domaine. Les élèves de CE2/CM1 ont assisté au projet d'opéra « Carmen » qui a rencontré un franc succès, les CM2 poursuivent le projet théâtre dans le cadre de Classe à Projet Artistique et Culturel et participent avec le Conservatoire de Poissy au projet « mémoire de guerre ».
- FA26 Harmonisation des programmations et des évaluations 

  Les programmations sont celles mises en place depuis 2009. La programmation spiralaire en cycle 3 dans le domaine de l'histoire fait débat. Les évaluations sont menées dans chaque classe, les enseignantes de CE2 travaillent en commun. Des évaluations en français du type « évaluations nationales » sont proposées aux élèves de CM2.
- o <u>FA27 Démarche scientifique</u> → Chaque enseignant met en place des projets dans le domaine des sciences. La classe des CM2 est inscrite dans le projet départemental « sciences ».
- <u>FA28 Soutien scolaire</u> → Mme ROBIN anime les activités de soutien de la GS au CM2. Ses interventions sont menées parfois avec l'enseignant de la classe ou en petits groupes. Elles concernent les élèves en difficulté qui ont besoin d'un « coup de pouce » au cours de leur scolarité. Ce dispositif contribue de manière notoire à améliorer les résultats des nos élèves.
- <u>FA29 Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés</u> Cette année le RASED est complet. Les prises en charge sont réalisées du CP au CM2. Les enseignants veillent à ne pas superposer les prises en charge.
- FA30 Liaison « École/Collège et CM2/6è » → Les projets suivants sont menés en partenariat avec le collège « les grands-champs » : « le devoir de mémoire » (participation des CM2 et des collégiens à la Commémoration du 11 novembre), l'atelier journalisme et l'aide aux devoirs dans le cadre de l'accompagnement éducatif, les visites des CM2 au CDI, « les incorruptibles » avec la classe de 6è de Mme SCHMITT, les rencontres des parents et de l'équipe du collège (réunion du 3 février), le rallye-découverte, le triathlon eCollège. Les parents sont régulièrement invités pour participer.
- o <u>FA31 Le printemps des poètes</u> D'ensemble des classes participera au printemps des poètes en partenariat avec le collège de secteur et les autres écoles du R.R.S. Ce temps fort sera alimenté

d'activités d'écoute, de lecture, d'écriture poétiques.

- <u>FA32 Les rencontres des parents à l'école</u> Depuis décembre, l'école a ouvert ses portes aux parents afin qu'ils puissent assister à une séance de classe. Pour les classes de CP et de CM2, des débats ont été menés. Les enseignants ont retenu que les échanges devaient être menés dans la continuité de l'observation en classe.
- FA33 La communication non violente ⇒ Ce projet est mené par Mme GIEN dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Il pourrait également s'intégrer dans des projets sur les temps d'A.P.C.
- → Les dispositifs d'aides pour les enfants en difficulté
  - L'enseignant propose des activités différenciées et personnalisées en fonction des besoins de l'élève, il rédige et met en place des projets personnalisés de réussite éducative (PPRE)
  - Le maître de soutien apporte une aide en co-intervention ou en petit groupe
  - Le RASED peut également être sollicité pour des élèves en grande difficulté
  - Les partenaires extérieurs (orthophoniste, CMP, ITEP...)
  - Le Dispositif de Réussite Éducative contribue au programme de « l'égalité des chances ». Il propose des aides sanitaires, sociales, culturelles et éducatives aux familles
  - L'assistante pédagogique complète le soutien scolaire aux élèves en fonction des projets de l'enseignant. Le poste n'est pas pourvu cette année.
  - L'Équipe Éducative permet de proposer, d'harmoniser, de réguler toutes les aides autour d'un enfant

Dans tous les cas, le partenaire principal reste la famille. Sans coopération, les projets d'aides sont fragilisés.

Les parents interrogent les enseignants sur les mesures prises à l'encontre des élèves qui ont des troubles du comportement et qui pénalisent les apprentissages des autres élèves de la classe.

La Directrice rappelle qu'en première instance, les enseignants s'appuient sur le règlement de la classe et de l'école pour faire respecter le cadre de travail. Si celui-ci n'est pas respecté des sanctions sont prises. (fiche de réflexion, punition, réparation, mise à l'écart dans une autre classe...). Les parents sont tenus informés par l'intermédiaire du cahier de liaison, d'appels téléphoniques, de rencontres.

Les réunions d'équipes éducatives sont organisées avec le partenariat de la famille, des partenaires de l'école et l'extérieur à l'école pour réfléchir aux dispositifs à mettre en œuvre. Ces réunions proposent souvent des suivis au C.M.P, des rencontres avec les partenaires du D.R.E. Ces conseils, quand ils sont suivis, aident à améliorer les comportements de l'élève dans une durée variable liées aux difficultés de chacun.

Dans les situations les plus complexes, la protection de l'enfance est sollicitée. Elle a pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer, le cas échéant, selon les modalités adaptées à leur besoin, une prise en charge partielle ou totale des mineurs. L'école rédige alors une note d'information à la Cellule Centralisée des Informations Préoccupantes (C.C.I.P.)

La Loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance a confié au président du Conseil Général la responsabilité d'assurer le recueil, le traitement et l'évaluation des informations préoccupantes relatives aux mineurs en danger ou qui risquent de l'être.

# Les nouveaux rythmes

- → Dispositifs d'accueil péri-scolaire :
  - o au quotidien sur l'école : accueil du matin, pause méridienne (cantine+activités), récréation de 16h à 16h30, étude surveillée de 16h à 17h30, garderie de 16h, garderie de 17h30
  - o au quotidien sont également proposées : l'école des sciences, l'accompagnement aux leçons pour les CP au centre André Malraux, le CLAS pour les CE/CM, les clubs coup de pouce
  - o le mercredi : l'école des sports précédée par la cantine à l'école Montaigne, l'accueil des CP à l'école

Fournier ou des CE1 au CM2 à la Maison De l'Enfance au château de Villiers (cantine+activités), le CLAS au centre André Malraux

o les dispositifs de l'éducation nationale : l'accompagnement éducatif animé par 5 enseignants, 2 à 4 fois par semaine, et l'Enseignement des Langues et Cultures d'Origine, les A.P.C. proposées le midi

## → Bilan des dispositifs péri-scolaire au 17/01/2014

- Ce bilan a été fait en partenariat Éducation nationale et les responsables de la mairie
- Les points forts :
  - ⇒ concertation entre M. CARTIER, Mme CARPENTIER (directeurs-mairie) et Mme DELASSALE
  - ⇒ affichages « point de rencontre » dans la cour pour permettre à tous de se repérer plus facilement
  - ⇒ harmonisation des règlements et de la gestion des salles communes
  - ⇒ rédaction par la mairie d'un « projet de fonctionnement »du temps méridien
  - ⇒ proposition d'une permanence téléphonique tenue par le directeur du temps méridien pour faciliter les échanges avec les familles
  - ⇒ différents dispositifs pour répondre aux demandes des familles et des besoins des élèves
  - ⇒ 50 à 60 élèves sont inscrits à la cantine, 4 adultes les encadrent et ponctuellement l'adjointe d'hygiène scolaire apporte un appui
  - ⇒ l'accueil du matin et du soir est positif : le petit effectif d'enfants est un facteur de réussite

### • Les points faibles :

- ⇒ les règlements mis en place ne sont pas respectés, y compris le « projet de fonctionnement »
- ⇒ les animateurs ne respectent pas l'affichage mis en place pour la prise en charge des élèves,
- ⇒ le positionnement de certains surveillants et animateurs n'est pas adapté, les enfants sont peu cadrés, les conflits et marques d'irrespect sont fréquents
- ⇒ les enseignants ne sont pas informés clairement de la présence des élèves dans les dispositifs
- ⇒ les familles ont du mal à s'y retrouver parmi tous les dispositifs proposés
- ⇒ l'utilisation des salles communes est problématique, les enseignants apprécieraient que le rangement soit respecté et que le matériel ne soit pas perdu ou abimé (ex: ludothèque)
- ⇒ la permanence téléphonique n'a pas été mise en place
- ⇒ 2/3 des élèves ne bénéficient pas du dispositif mis en place sur le temps méridien
- ⇒ les équipes regrettent le manque de disponibilité pour permettre des échanges
- ⇒ les élèves sont fatigués et énervés particulièrement en fin de semaine ,
- ⇒ les activités motrices proposées à l'accueil du soir s'ajoutent à la fatigue de la journée.
- ⇒ sur le temps méridien, les nombreuses activités sportives sont au dépens d'activités « détente »
- ⇒ les apprentissages de l'après-midi sont difficiles à mettre en place malgré l'attention portée aux emplois du temps des enseignants

## • Les propositions de la mairie :

- ⇒ suite au départ de L. CARTIER, la nouvelle directrice sera accompagnée dans sa prise de fonctions
- ⇒ des formations seront proposées aux surveillants, animateurs et directeurs du temps méridien
- ⇒ un accompagnement ponctuel par Mme CHIABERGE permettra de remédier aux problèmes de positionnement, au respect des règlements communs et à la maintenance des salles communes
- intention de pérenniser le personnel et créer des postes d'animation à temps plein
- ⇒ la mairie étudie un moyen d'établir des listes d'élèves, par classe, par dispositif à destination des enseignants mais des contraintes techniques restent à dépasser
- ⇒ une plaquette de présentation des dispositifs est à l'étude, elle pourra se présenter par niveau de classe pour en faciliter la lecture par les familles
- ⇒ la permanence téléphonique pour répondre aux questions des familles en lien avec la pause méridienne sera mise en place au retour des vacances d'hiver
- ⇒ à ce jour, il n'y a pas de réponse pour la prise en charge des élèves qui ne déjeunent pas le midi à l'école, l'accueil serait conditionné à des moyens humains supplémentaires
- ⇒ le dispositif n'est pas figé, les remarques seront étudiées afin de répondre au mieux aux demandes

## → Les propositions de l'équipe

o fonctionnement :

- ⇒ encadrement : respecter les règlements destinés aux élèves et revoir le positionnement des personnels
- ateliers: mise en place d'activités calmes, envisager d'en différencier certains en fonction de l'âge des enfants, promouvoir des activités culturelles, proposer les activités plutôt en fin de journée afin de contribuer à réduire la pause méridienne qui est trop longue dans l'état
- organisation : respecter les « points de rencontres », proposer des listes d'élèves par classe/dispositifs, rendre plus lisible les activités pour les parents,
- ⇒ concertations : faciliter les échanges entre les responsables de la pause méridienne et les familles,
- ⇒ l'équipe enseignante n'envisage pas de participer aux Temps d'Activités Périscolaires l'an prochain

#### horaires :

- ⇒ retour à la semaine de 4 jours
- ⇒ l'ensemble des enseignants ne retient pas l'organisation de Paris (un jour sur deux plus tôt) car les effets retenus dans les autres communes s'avèrent plutôt négatifs.
- ⇒ samedi ou mercredi : avis partagés
- ⇒ dispositif n°1 : 9h-12h et 13h30-15h45 → APC 8h15-9h, récréations : 15min matin et ap-midi
- ⇒ n°2: 8h30-11h30 et 13h30-15h45 → APC le midi + récréations : 15 min le matin et l'après-midi
- $\Rightarrow$  n°3: 8h30-12h et 13h30-15h15  $\rightarrow$  APC à partir de 15h15, récréation: 20/25min le matin, Ø l'ap-m
- Enseignants et parents préconisent la proposition n°3. Cette organisation privilégie l'allongement de la matinée ce qui convient à l'attention des élèves. L'après-midi écourtée permettrait de proposer des activités en continu. Les récréations seraient adaptées au temps de travail. Les APC et les activités Temps d'Activités Périscolaires à un plus grand nombre d'enfants. Le temps du midi réduit à 1h30 offrirait une pause suffisante aux élèves pour déjeuner et pratiquer une activité « détente ».

#### SANTÉ SCOLAIRE

#### Suivi des élèves

- → 10 Réunions d'Équipes Éducatives et 6 à venir + 2 Équipes Éducatives de Scolarisation
- → 10 Projets d'Accueil Individualisé
- → 1 Projet Personnalisé de Scolarisation
- → 1 aménagement du temps scolaire

### Santé et hygiène à l'école

- → Mme BLANCHET SEGARRA, médecin scolaire est présente à toutes les équipes éducatives. Elle effectue régulièrement les visites médicales.
- → Mme ROBERT, adjointe d'hygiène scolaire, a effectué le bilan de tous les élèves de l'école. Elle contribue également à des actions de prévention dans le cadre du temps méridien : « lavage des mains », « brossage des dents »...

### SÉCURITÉ ET PPMS

### Sécurité aux abords de l'école

→ De 13h25 à 13h35, avant l'accueil par les enseignants, l'employée de mairie chargée de faire traverser les enfants est témoin de comportements dangereux. Certaines élèves qui arrivent en avance se mettent en danger et ne l'écoutent pas. Ils ne sont pas accompagnés par des adultes. La mairie et les parents sont informés. Pour autant, l'attitude des élèves ne change pas.

### **Exercice d'évacuation**

→ Le second exercice a été réalisé au cours de ce trimestre. Le temps d'évacuation était dans la norme

habituelle.

### Plan Particulier de Mise en Sécurité

→ Un exercice de confinement est prévu au cours de l'année scolaire.

## TRAVAUX ET MOBILIER

#### Les travaux

- → Les demandes de travaux sont adressées régulièrement. Certaines tardent vraiment à être réalisées.
- → La mairie a demandé que les demandes de travaux et de mobiliers soient rédigées sur un nouveau formulaire afin d'être redirigées dans des services spécifiques. L'équipe espère que cela permettra une meilleure prise en compte des demandes d'entretien et de maintenance des locaux.

#### Le mobilier

→ Le mobilier des classes a été renouvelé. Ce matériel est plus fragile que le précédent, les armoires sont de moins bonne finition...

# MOYENS FINANCIERS ALLOUÉS À L'ÉCOLE

# La coopérative scolaire

- → La vente des photos a rapporté 903,95€
- → Le bilan sera présenté en fin d'année

# Les subventions de l'éducation nationale

→ Les subventions pour l'accompagnement éducatif est de 520€ et 660€ pour la classe à PEAC « théâtre »

#### La Caisse des écoles

- → Le budget alloué est utilisé pour les sorties
- → Le budget BCD est en partie dépensé.

# Le budget communal

→ Le budget de l'année scolaire 2013-2014 a été entièrement dépensé en novembre.

# DATE DU PROCHAIN CONSEIL D'ÉCOLE

→ 3e trimestre : 20 juin 2014 de 17h30 à 19h30

La Directrice remercie les participants. La séance est levée à 19h40

Secrétaires de séance,		Présidente,
Mme COTTEN,	Mme HUET-TOUCHARD,	M <sup>me</sup> DELASSALE,
Représentante de parents	Enseignante	Directrice